VIVRE iCi

xlhabitat.org

LE MAGAZINE D'XLHABITAT

votre Office Public de l'Habitat des Landes

N° 30 / Octobre 2026



NOS LOCATAIRES ONT DU TALENT

Patricia HÉRIAUD

Une artiste multi-facettes

XLHabitat

ACTUALITÉS - P 3
Prévenir les incendies domestiques

ÇA M'INTÉRESSE - P 8
Élections des représentants des locataires

EN PRATIQUE - P 10
Chauffage et entretien du logement, mode d'emploi

ÉDITO



Une fin d'année intense

Cette fin d'année va s'inscrire dans une dynamique active, avec une actualité soutenue qui va mobiliser fortement l'Office.

À commencer par les élections des représentants des locataires qui auront lieu le 8 décembre prochain. Vous allez être invités à élire vos représentants. C'est un moment important de démocratie et votre mobilisation est déterminante pour faire entendre votre voix. Tous les quatre ans, ce suffrage est un moment clé durant lequel vous permettez aux futurs élus de porter votre parole et défendre vos intérêts. Ils siègent dans les instances de l'Office où sont prises les grandes décisions concernant les loyers, les charges, les travaux, entre autres. Votre vote est capital pour faire avancer la défense de vos droits.

Cet automne marquera le début des travaux de construction du nouveau siège d'XLHabitat et la livraison de la résidence Treytin à Labatut, deux projets qui marquent une étape importante dans notre savoir-faire en matière de construction de logements écologiques et bio-climatiques.

En décembre, lors du Conseil d'administration, XLHabitat dévoilera son nouveau Plan stratégique de patrimoine, placé sous le signe de la résilience climat et l'accessibilité des logements pour les seniors. Ambitieux et engageant, ce plan sera la feuille de route de l'Office pour les dix prochaines années.

Enfin, à noter également, l'engagement d'XLHabitat dans la rédaction de la nouvelle convention d'utilité sociale 2027-2033.

Tous ces différents événements marquent notre volonté de nous engager pour toujours mieux vous satisfaire.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro.

Xavier FORTINON

Président du Conseil départemental des Landes

Président d'XLHabitat, Office Public de l'Habitat des Landes

SOMMAIRE

ACTUALITÉS 3

Aérer son logement, c'est important

Un nouveau siège social pour XLHabitat

Prévenir les incendies domestiques

ÇA BOUGE PRÈS DE CHEZ VOUS 4

Résidence « Randé » - Cazères-sur-l'Adour 4

Résidence « Les Arènes » - Bougue 5

Résidence « Les Dauphins » - Capbreton 6

QUARTIER LIBRE 7

Jeunes et entreprenants !

ÇA M'INTÉRESSE 8-9

Élections des représentants des locataires

EN PRATIQUE 10

Chauffage et entretien du logement, mode d'emploi

NOS LOCATAIRES ONT DU TALENT 11

Patricia HÉRIAUD - Une artiste multi-facettes

À VOTRE SERVICE 12

Nadia DESPAGNET - Technicienne foyers

XLHabitat
Avancer ensemble, c'est penser à tous

quali'hlm
La qualité de service en actions et en preuves

Vivre ici / N° 30 / octobre 2026
Le magazine d'XLHabitat, votre Office Public de l'Habitat des Landes

XLHabitat, 953 avenue du Colonel Rozanoff
BP 341, 40011 Mont-de-Marsan cedex
Tél. 05 58 05 31 31 / www.xlhabitat.org

Directrice de la publication : Maryline PERRONNE
Directrice de la communication : Mary RAVET
Rédaction : Service communication d'XLHabitat, agence eden
Conception / réalisation : agence eden
Crédits photos / illustration : Pierre-Louis DOUÈRE, Service communication d'XLHabitat, Magnific, Sébastien ZAMBON (édito).
Impression : Sodal.
Tirage : 11 500 ex. - N°ISSN : 2428-9868. Dépôt légal : octobre 2026.

Logo PEFC · IMPRIM'VERT® · LE TRI + FACILE

Aérer son logement, c'est important

Un logement mal aéré, c'est pour tous ses occupants un air moins sain à respirer. Pour y remédier, quelques minutes par jour suffisent, été comme hiver.



Ouvrir vos fenêtres en grand chaque jour, matin ou soir selon la température, durant une dizaine de minutes suffit à renouveler l'air de votre logement. Ce simple geste à effectuer au quotidien permet d'évacuer l'humidité, limiter la prolifération de bactéries et éviter l'apparition de moisissures. Un air intérieur sain, c'est aussi un logement mieux préservé dans la durée.

Alors ayez le bon réflexe, aérez !



Un nouveau siège social pour XLHabitat

Les travaux du nouveau siège de l'Office ont débuté depuis le mois d'octobre. Le nouvel ensemble sera achevé fin 2028. Le bâtiment actuel, datant des années 70, était devenu obsolète et inadapté.

Pour vous locataire, pas d'inquiétude, rien ne change. Le bâtiment dans lequel vous avez l'habitude de vous rendre, continuera à vous accueillir. Seule consigne à respecter : **garer votre véhicule un peu plus loin dans la rue Rozanoff car le parking actuel va être encombré par les engins de chantier, grues et tractopelles.** À terme, avec ce nouveau siège, XLHabitat accueillera l'ensemble de ses visiteurs, personnel et locataires dans des conditions optimisées.

Prévenir les incendies domestiques

Un incendie domestique se déclare toutes les 2 minutes en France. Pourtant, il existe des gestes simples à adopter pour les éviter. Voici 6 conseils pour protéger votre logement et ses occupants.



1. Ne laissez jamais les appareils de cuisson, bougies ou chauffages d'appoint sans surveillance.



2. Rechargez les batteries des trottinettes et vélos électriques, **selon les consignes du fabricant et dans un endroit adapté.** Évitez de les recharger la nuit ou dans les parties communes de l'immeuble.



3. Ne surchargez pas les prises électriques et/ou ne branchez pas plusieurs multiprises les unes sur les autres.



4. Stockez les produits inflammables (solvants, aérosols, etc.) **à l'abri** et en quantité limitée.



5. Vérifiez régulièrement l'état de vos appareils électriques et de leurs câbles. N'utilisez jamais un appareil ou un câble endommagé avec des fils apparents ou dénudés, ils pourraient s'enflammer.



6. Contrôlez régulièrement le bon fonctionnement de votre détecteur de fumée. Il est équipé d'une pile scellée (au lithium, garantie 10 ans). Veuillez nous contacter en cas de problème.

À SAVOIR

Si vous êtes témoin ou victime d'incendie : composez le 18 ou le 112 et suivez les consignes transmises.



Résidence « Randé »
Cazères-sur-l'Adour

Avec la résidence Randé aménagée sur le site de l'ancien évêché, à proximité immédiate du centre-bourg et des commodités, la commune de Cazères-sur-l'Adour poursuit son engagement en faveur du logement et du bien-vivre de ses habitants.

Une opération à destination des seniors

Le projet, débuté le 17 mars 2025, répond à un double objectif : développer une offre de logements adaptée aux personnes âgées et favoriser l'installation de professionnels paramédicaux. Une première tranche de travaux a permis la construction de cinq logements individuels destinés aux seniors, c'est- à-dire conçus pour favoriser le maintien à domicile grâce à des espaces accessibles, fonctionnels et confortables. Une seconde tranche de travaux a consisté en la réhabilitation de l'ancien évêché, qui accueille désormais une salle commune de 60 m², plusieurs cabinets paramédicaux ainsi que deux logements supplémentaires.

Des logements fonctionnels et adaptés au grand âge

Les logements, composés de T2 de 50 m² et de T3 de 71 m², ont été conçus pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées en privilégiant le confort d'usage et l'accessibilité. L'organisation intérieure distingue clairement les espaces de jour et de nuit, tandis que les circulations ont été réduites afin d'optimiser les surfaces habitables et faciliter les déplacements.

Une attention particulière portée sur l'accessibilité

Les logements sont tous équipés de salles d'eau avec douches à l'italienne, d'espaces de manœuvre adaptés et sont dotés d'aménagements permettant une évolution future aisée en cas de perte d'autonomie. Chacun bénéficie également d'une double orientation favorisant l'éclairage naturel, la ventilation et le confort thermique, et offre des espaces extérieurs privatifs contribuant à la qualité de vie des résidents.

À SAVOIR - L'opération s'inscrit dans une démarche environnementale vertueuse, avec l'utilisation de matériaux biosourcés et l'installation d'équipements économes en eau.

À travers ce projet, XLHabitat et la commune de Cazères-sur-l'Adour proposent une réponse concrète aux enjeux du vieillissement, du maintien à domicile et de l'accès aux services de proximité, tout en valorisant le patrimoine existant et en renforçant l'attractivité du territoire.

Jean-François DELEPAU
maire de Cazères-sur-l'Adour

« Ce projet de construction de cinq logements sociaux, récemment livrés par XLHabitat et de rénovation d'un bâtiment diocésien qui va prochainement accueillir deux logements et un plateau paramédical, me réjouit car elle est une réponse aux besoins de nos aînés en matière de logement et de maintien de l'autonomie.

L'opération va également permettre à trois d'entre eux, de se rapprocher du centre-bourg et du nouveau pôle paramédical et créer ainsi une nouvelle dynamique.

Ce projet a donc une importance toute particulière et sans l'engagement et l'accompagnement d'XLHabitat, il n'aurait pu voir le jour. »

INFOS

- **Architecte :** 2L ARCHITECTURE
- **Montant des travaux :** 706 756 €
- **Emprunt :**
 CDC : 432 956 €
- **Subventions :**
 DDTM : 8 800 €
 Département : 25 000 €



Résidence « Les Arènes »

Bougue

Dans le cadre du développement de son offre de logements, la commune de Bougue accueille un nouveau programme au sein du lotissement « Les Arènes ». Implantée à proximité immédiate du centre-bourg, cette opération bénéficie d'une situation privilégiée, offrant un cadre de vie calme et agréable.

Des logements individuels agréables à vivre

Le programme comprend 2 T2 d'environ 50 m² et 2 T3 d'environ 63 m² conçus pour offrir confort et qualité d'usage, grâce à des espaces fonctionnels et lumineux, des pièces de vie orientées au sud ou à l'ouest afin de profiter d'un ensoleillement optimal, tout en intégrant des protections solaires adaptées.

Des espaces de vie idéalement pensés

Chaque habitation dispose d'un cellier d'environ 4 m², d'une terrasse privative d'au moins 8 m² et, lorsque la configuration du terrain le permet, d'un jardin clôturé de plus de 50 m². Une attention particulière a été portée à l'aménagement intérieur. Les cuisines sont conçues pour accueillir l'ensemble des équipements nécessaires au quotidien et les salles d'eau sont équipées de douches à l'italienne spacieuses, bénéficiant autant que possible d'un éclairage naturel.

Des espaces de rangement ont également été intégrés afin de faciliter l'installation des futurs occupants.

À travers cette réalisation, la commune de Bougue et XLHabitat proposent des logements modernes, confortables et adaptés aux besoins des ménages, contribuant ainsi au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

INFOS

- **Architecte :** Anne-Sophie HALLAK
- **Montant des travaux :** 532 515 €
- **Emprunt :**
 CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) : 346 438 €
 Action Logement : 20 000 €
- **Subventions :**
 DDTM : 11 400 €
 Département : 20 000 €
 Communauté de communes : 12 000 €
 Action logement : 4 500 €



Manon GAVERIAUX locataire de la résidence

« Je suis une jeune maman de 22 ans et je cherchais à quitter mon logement de Mont-de-Marsan, devenu trop exigu à la naissance de ma fille.

J'avais envie de vivre dans un T2 que j'ai trouvé dans cette résidence et j'en suis ravie !

Le logement en maison individuelle me convient parfaitement, tout est propre, grand et calme. Ce logement est un nouveau départ pour ma fille et moi et en plus je ne suis qu'à dix minutes de Mont-de-Marsan, ce qui est très pratique pour entamer ma future vie professionnelle. »





Résidence « Les Dauphins »

Capbreton

Après trois ans de travaux, les 25 logements qui composent la résidence ont été réhabilités, une opération de grande ampleur qui s'est achevée en 2026. Deux nouveaux logements ont été construits et les extérieurs ont été embellis.

Aménagement et embellissement des extérieurs

Si l'intérieur de la résidence a été achevé en 2024, les extérieurs (jardins, clôtures, abords des bâtiments) étaient, quant à eux, entièrement à revoir. Les clôtures mitoyennes ont donc été reprises, des occultants y ont été installés et des séparatifs également. Les portillons ont été remplacés, des portails coulissants ou battants ont également été installés et pour certains logements des places de stationnement ont été créées. Un aménagement et un embellissement finalisés en juillet 2026 pour le plus grand bonheur des locataires en place. Un espace vide a permis la création de deux logements qui s'est achevée en juin 2026. Une construction qui a permis à deux familles de rejoindre le quartier des Dauphins.

Rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau pluviale

Par ailleurs, la résidence souffrait d'un gros problème d'assainissement, avec un réseau vieillissant qui connaissait de nombreux dysfonctionnements. Les réseaux d'assainissement ont été repris après la réhabilitation des logements. Le réseau principal a été déplacé sous la voirie communale. Les compteurs individuels ont ainsi basculé sur le réseau principal de la voirie communale.

Les travaux ont porté également sur les évacuations d'eaux pluviales. Des massifs d'infiltrations ont été créés. Même si ce sont des aménagements que l'on ne voit pas forcément, ceux-ci sont nécessaires et importants et au final sont ceux qui ont pris le plus de temps !





Jeunes et entreprenants !

Le saviez-vous ? XLHabitat, en sa qualité de bailleur social, est un acteur local du développement économique. À ce titre, l'Office soutient différentes associations du territoire qui portent des projets d'insertion ou d'inclusion ou plus largement d'économie sociale et solidaire. Dans ce cadre, XLHabitat est engagé depuis 2020 aux côtés de « Co-actions » et le collectif « Ploucs », deux Coopératives jeunesse de services (CJS).

Du 29 juin au 14 août dernier, 17 jeunes ont ainsi participé à l'aventure de l'entrepreneuriat proposée par « Co-actions » et le collectif « Ploucs ». Durant un mois et demi, ils ont pu découvrir les rouages de l'entreprenariat et se former à l'économie sociale et solidaire au sein des territoires de Haute Lande et Terres de Chalosse.

Le temps d'un été donc, ces jeunes, âgés de 15 à 19 ans ont appris à se connaître, à travailler ensemble, à créer leur propre structure coopérative et l'ont fait vivre en participant ainsi au développement économique et social de leur lieu de vie. Pour y arriver, ils ont été accompagnés de deux animateurs et soutenus par de nombreux acteurs du territoire.

« L'idée, c'est de les éduquer à l'économie sociale et solidaire. La pédagogie éducative est simple : c'est en faisant qu'on apprend. La structure s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans en moyenne », explique Aurélie LAGARDE chargée de l'animation au sein du collectif Ploucs. Au sein de la coopérative, les jeunes entrepreneurs s'initient au fonctionnement d'une entreprise, développent leur esprit d'initiative et prennent conscience de leurs capacités d'agir.

Ils sont responsabilisés comme de vrais chefs d'entreprise : ils définissent ainsi les prestations vendues, calculent les prix, font connaître leur offre de service, gèrent les plannings, réalisent les prestations et se répartissent les fonctions de direction et ressources humaines, de marketing, de comptabilité ainsi que les bénéfices…

Aurélie LAGARDE anime le comité local des 20 partenaires et acteurs économiques du département des Landes, (associations, entreprises, communes…) dont fait partie XLHabitat. Elle identifie en amont les missions à réaliser durant l'été, puis passe le relais aux jeunes qui prennent contact avec leurs partenaires et c'est ainsi que les missions s'organisent. Les projets développés répondent à des besoins locaux et environnementaux à but non lucratif. Les missions sont assez courtes entre un et quinze jours maximum.

Ainhoa et Maéva font partie de 17 jeunes inscrits en 2026 et témoignent de l'intérêt de la démarche. Maéva a ainsi déjà réalisé plusieurs missions : un reportage photos du patrimoine d'XLHabitat, de la logistique et du balisage au festival *Musicalarue* à Luxey. *« Ici nous sommes avec des jeunes de notre âge, on travaille ensemble, mais dans une ambiance cool,* » explique-t-elle.

Maéva a également vendu en juin des crêpes à Pissos puis à Saugnac-et-Muret. *« Nous rencontrons des jeunes de notre âge qui font la même chose et la pression est moins forte. En milieu rural, quand on est mineure, on a peu de propositions, c'est un bon moyen pour travailler et d'apprendre à travailler. »*

Le but n'est pas forcément la réussite mais l'apprentissage.



Élections des représentants des locataires

Le 8 décembre prochain, tous les locataires XLHabitat sont invités à élire leurs nouveaux représentants qui siègeront au conseil d'administration de l'Office. Voici 5 bonnes raisons d'aller voter.

1. Voter, c'est choisir

Voter, c'est pour vous la possibilité de choisir des représentants qui défendront vos intérêts. Ils rencontrent le bailleur personnellement plusieurs fois par an pour parler des résidences, faire part des questions ou des remarques des autres locataires. En outre, ils sont formés pour vous aider sur vos questions techniques et juridiques. **Parmi les programmes des différents candidats, vous pouvez choisir celui qui répond le mieux à vos attentes et à vos besoins.**

2. Voter, c'est agir

Travaux, qualité des logements, entretien des parties communes, gestion de la résidence, avenir du quartier, maîtrise des charges… Les décisions votées en Conseil d'administration impactent votre quotidien. **Choisir des représentants, c'est agir concrètement pour que votre quotidien, votre qualité de vie s'améliore.**

3. Voter, c'est donner une voix à un représentant qui vous ressemble

Vos représentants partagent votre quotidien. Ils vivent dans une résidence gérée par XLHabitat. Ils connaissent donc la réalité du terrain et partagent vos intérêts, car **ils participent à la vie de quartier et échangent avec les autres locataires**.

4. Voter, c'est avoir un pouvoir de décision et de changement

Orientations stratégiques de l'organisme, programme de travaux et de développement, budget d'XLHabitat, augmentation de loyers, vente de patrimoine… Sur tous ces sujets, **les représentants des locataires participent à la prise de décision et disposent d'un droit de vote à égalité avec les autres administrateurs.**

5. Voter, c'est facile !

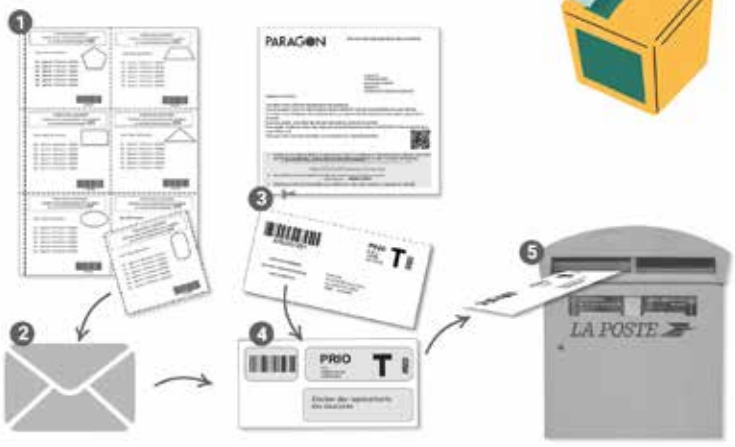
Cette année, vous avez le choix de voter par internet ou par correspondance. Autour du 17 novembre, XLHabitat vous enverra le matériel et les consignes de vote par courrier pour voter en ligne ou par correspondance. **Alors, allez-y, votez !**



COMMENT FAIRE ?

Comment voter par correspondance ?

1. **Détachez le bulletin** de votre choix.
2. **Insérez-le dans l'enveloppe** de confidentialité.
3. **Détachez la carte d'émargement.**
4. **Insérez-la, avec l'enveloppe de confidentialité, dans l'enveloppe retour** en vous assurant que les mentions postales, le code-barres et l'adresse retour de la carte d'émargement sont bien visibles à travers les fenêtres de l'enveloppe retour.
5. **Postez l'enveloppe** retour pour une réception avant le jour du vote.





Si vous choisissez de voter par internet :

1. **Saisissez l'URL du site de vote :** http://xlhabitat.simplivote.fr, adresse opérationnelle à partir du 18 novembre.
2. **Authentifiez-vous** et saisissez votre code d'accès personnel.
3. **Complétez l'information secrète qui vous est demandée.** Votre mot passe vous sera communiqué par e-mail.
4. Vous pouvez voter dès réception du matériel de vote **jusqu'au 7 décembre 2026 avant minuit.**

LE CALENDRIER

17 novembre 2026	4 décembre 2026	7 décembre 2026 avant minuit	8 décembre 2026	9 décembre 2026
Vous recevez votre matériel de vote	Dernier jour pour envoyer votre vote par La Poste	Dernier jour pour voter en ligne	Dépouillement des bulletins au siège d'XLHabitat	Publication des résultats sur internet, réseaux sociaux et publications XLHabitat



LES RÉSULTATS

Dès le 9 décembre, les résultats des élections seront communiqués **sur le site internet d'XLHabitat, et sur Instagram.**

Ils seront également publiés dans votre magazine locataires ***Vivre Ici*** de janvier 2027.



Chauffage et entretien du logement, mode d'emploi

Bientôt les premiers froids. Pour maîtriser vos consommations d'énergie et assurer le confort dans votre logement, voici quelques bonnes pratiques à connaître.



19 degrés à l'intérieur

19° C, c'est le minimum requis pour chauffer un logement dans la journée dans un immeuble collectif, conformément à la réglementation (article R241-26 du Code de l'énergie). Cette température permet de limiter vos charges locatives mais également les émissions de CO_2. Réduire la température du logement d'un degré génère par ailleurs une diminution d'environ 7 % de la facture de chauffage, une économie non négligeable !

À quelle date le chauffage est-il remis en marche ?

Dans un immeuble collectif, le chauffage est généralement remis vers le 15 octobre dès que la température devient fraîche. La régulation du chauffage est basée sur la température extérieure. Aussi, en cas de remontée des températures, les radiateurs peuvent sembler froids, cela ne signifie pas pour autant que le chauffage est coupé. **Dans un logement individuel,** le locataire peut le mettre en route quand bon lui semble.

À savoir, à faire

Dans un logement individuel, lancez votre chaudière 15 jours avant les premiers froids pour vérifier que tout fonctionne bien. Ce geste permet d'éviter les mauvaises surprises au démarrage. De même, si vous entendez des bruits dans le radiateur lors de la relance de votre appareil, contactez sans tarder votre prestataire qui fera le nécessaire. Attention aux chauffages d'appoint ! Leur efficacité est limitée et ils peuvent s'avérer dangereux.

Le rôle de la VMC

En logement individuel ou collectif, **n'oubliez pas de nettoyer les bouches de la VMC** (ventilation mécanique contrôlée) de votre habitation, qui permet un renouvellement automatique de l'air. Il ne faut jamais l'arrêter ou la boucher afin d'éviter l'apparition de moisissures. De la même façon, il ne faut jamais boucher les grilles d'aération, notamment sur les installations gaz.



Vos prestataires de maintenance

En logement collectif, ENGIE intervient pour tous les problèmes de chauffage, depuis la chaufferie jusqu'au radiateur. L'entreprise assure la maintenance des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire d'XLHabitat jusqu'au 30 juin 2031.

Si vous habitez en logement individuel, Proxiserve assure jusqu'au 31 décembre 2026* l'entretien et le dépannage des chaudières gaz, chauffe-eaux gaz, pompe à chaleur, cumulus thermodynamiques, chauffe-eaux solaires, VMC individuelles et collectives. **IMPORTANT - La visite de contrôle annuelle est obligatoire.** Elle consiste à vérifier l'installation, la nettoyer et la régler. Elle permet de maîtriser le rendement de l'installation, donc de diminuer sa consommation (de 8 à 12 %). Elle est aussi capitale pour votre sécurité et permet de contrôler les émissions de monoxyde de carbone, un gaz dangereux.

CONTACTS

Pour les logements collectifs : **ENGIE au 0 811 20 10 56**
Pour Biscarrosse uniquement : **0 811 20 20 51**
Pour les logements individuels : **Proxiserve au 05 64 92 00 50**
serviceclient-anglet@proxiserve.fr

*En 2027, XLHabitat vous transmettra les coordonnées de votre nouveau prestataire.



Patricia HÉRIAUD

Une artiste multi-facettes

Patricia HÉRIAUD, 62 ans, est retraitée et habite la résidence Orthe dans le quartier Cuyès, à Dax depuis juin 2020. Aide-soignante dans sa vie professionnelle, elle a commencé à s'intéresser aux arts créatifs en 2020 lorsqu'elle a intégré un foyer. Elle a obtenu l'autorisation de la structure pour repeindre un mur du foyer puis la terrasse pour y réaliser des fresques… qui ont ravi tous les résidents. Et de fil en aiguille, Patricia s'est lancée dans un parcours artistique.

Une artiste aux mille talents

Elle a depuis quitté le foyer et emménagé dans la résidence Orthe où elle réside toujours. Là, Patricia, coud, peint, assemble, crée (…) Elle fait un peu de tout : elle dessine des supports, comme les niches à oiseaux sur lesquelles elle réalise des fresques, elle peint des murs, construit des mobiles en bois flotté pour les plafonds, de la mosaïque avec de la vaisselle concassée. Elle a même participé à un défilé de mode avec des vêtements de récupération !

« *C'est venu comme ça* », explique-t-elle modestement. « *J'adore tout ce qui est créatif et depuis que je suis arrivée à Dax ma créativité s'est dévoilée, à un moment de ma vie où je me sentais perdue. Le fait de créer m'a permis de me reconstruire* » poursuit-elle.

Patricia a vécu trente ans à Bayonne mais envisage de rester à Dax où elle a développé son réseau d'amis. En septembre, elle s'est inscrite à un cours de tricot pour maîtriser cette discipline. Elle a également participé à de l'art créatif au village Alzheimer. « *Dès qu'un évènement créatif est programmé, je m'y inscris* » dit-elle avec enthousiasme. Comme le festival "Têtes en l'Air" à Dax où elle a participé à la construction d'une forteresse en carton.

Une artiste visionnaire… au grand cœur

En fait, dès qu'elle aborde une nouvelle discipline, Patricia a des idées, voit et sait ce qu'il faut faire. D'ici peu, elle souhaiterait mettre en place un atelier pour apprendre aux autres à réaliser un hôtel à insectes. En parallèle, elle travaille chez des personnes âgées et fait des ménages en EHPAD. « *J'aimerais créer tout le temps et en faire une activité à 100 % de mon temps et même vendre les objets confectionnés. Également faire des dons aux associations qui en ont besoin en France et à l'étranger* » précise-t-elle.

Patricia est une personne vive, curieuse, qui apprend vite. Elle est aussi ambitieuse et passionnée. Dernier projet en date ? Aller au Sénégal pour apporter des fournitures scolaires et sensibiliser les femmes à la contraception ! Oui, aider son prochain et apporter son expérience font aussi partie des qualités de Patricia qui, en plus d'être une artiste, est aussi une femme de cœur…





À VOTRE SERVICE

Nadia DESPAGNET
Technicienne foyers

Nadia a une formation en BTP, un bac en génie civil, un BTS gros œuvre et a également obtenu une licence de maintenance et de réhabilitation. Bref, en matière de bâtiment et de construction, elle sait de quoi elle parle !

La construction, une vocation

Sa vocation a démarré tôt, car c'est au collège qu'elle a réalisé un stage chez un constructeur de maison individuelle. En 2018, elle intègre XLHabitat pour un remplacement en qualité de technicienne à la direction du patrimoine pendant un an. Puis, elle intègre le groupe Bernadet Construction pendant 5 ans. En septembre 2025, elle rejoint de nouveau XLHabitat en qualité de technicienne de foyers, une création de poste. Depuis lors, elle a pour mission et responsabilité les opérations d'entretien, de maintenance et de sécurité du patrimoine.

La spécificité de son métier ? Les ERP et les foyers

Nadia s'occupe exclusivement des bâtiments de type ERP (établissement recevant du public) et des foyers : à savoir les maisons de retraite, les maisons pour personnes handicapées, les Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), les gendarmeries, les foyers de jeunes travailleurs, les résidences étudiantes. Ce qui représente pas moins de 22 sites à son actif, à gérer au quotidien !

Des missions vastes et variées

Pour les différents foyers et ERP qu'elle gère, Nadia s'occupe aussi bien des petites fuites que de grandes réhabilitations, en relation avec l'ensemble des parties prenantes (techniciens, entreprises et partenaires). Référente directe des directeurs et des techniciens, elle gère ses projets de A à Z : elle réalise l'appel d'offres, la commande publique et la mise en sécurité du bâtiment. « *C'est très intéressant de travailler pour des publics aussi différents et spécifiques, c'est valorisant* », explique-t-elle. Et Nadia ne risque pas de s'ennuyer car parmi les projets à venir, elle va devoir s'occuper de la construction d'un foyer de 8 logements pour personnes handicapées sur le foyer existant « Le Cottage » à Moustey.

NADIA GÈRE 22 FOYERS/ ERP PARMI LESQUELS :

- **3** **foyers de jeunes travailleurs** (Dax, Mont-de-Marsan, Tarnos)
- **1** **foyer d'hébergement apprentis CFA** (Dax)
- **2** **maisons relais** (Dax, Saint-Vincent-de-Paul)
- **1** **foyer d'hébergement familial / maison d'enfants à caractère social** (Dax)
- **3** **résidences universitaires CROUS** (Dax et Mont-de-Marsan)
- **1** **école d'arts plastiques** (Dax)
- **5** **foyers d'hébergement pour personnes handicapées** (Saint-Martin-de-Seignanx, Mont-de-Marsan, Moustey, Peyrehorade, Soustons)
- **1** **centre d'accueil pour demandeurs d'asile** (Mont-de-Marsan)
- **2** **foyers pour personnes âgées** (Samadet, Tarnos)
- **2** **gendarmeries** (Peyrehorade, Saint-Geours-de-Maremne)
- **1** **résidence autonomie** (Geaune)